

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV

## Obligations Monde Flexible

FRO014010X76

30/06/2026

 Commercialisé en 

 Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup> -

Obligations internationales flexibles



|                        |           |
|------------------------|-----------|
| ▶ Actif net du fonds   | 665,64 M€ |
| ▶ Actif net de la part | 0,29 M€   |
| ▶ Valeur liquidative   | 101,24 €  |

|  | Fonds | Indice |
|--|-------|--------|
| ▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup> | -     | -      |



### ▶ Gérants



Karine Petitjean



Alban Tourrade



Antoine Chopinaud

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



### ▶ Profil de risque<sup>(3)</sup>



### ▶ Durée de placement recommandée

3 ans



### ▶ SFDR<sup>(3)</sup> Article 8

|                               | Fonds  | Univers |
|-------------------------------|--------|---------|
| ▶ Notation ESG <sup>(3)</sup> | 6,52   | -       |
| ▶ Couverture note ESG         | 93,74% | -       |

### Orientation de gestion

Le FCP vise, sans se comparer à un indice de référence, la recherche d'une performance sur une durée de placement recommandée de 3 ans. Il investit sur les marchés de taux internationaux, en privilégiant, en dehors de toute allocation sectorielle ou géographique prédéfinie, des actifs décotés sur ces marchés, via une gestion dite « value ».

### Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**01/09/2025**

Date de lancement de la part  
**01/12/2025**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Obligations et autres titres de créances internationaux**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**OFIEAYE FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**1,10%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
 -

Indice de référence  
 -

(1) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. L'indice de référence est calculé dividendes/coupons inclus. (2) Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

Ofi Invest Asset Management · 127-129, quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux · France · Tél. : +33 (0)1 40 68 17 17 · www.ofi-invest-am.com · Société de gestion de portefeuille · S.A. à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros · RCS Nanterre 384 940 342 · APE 6630 Z · Agrément AMF n° GP 92012 · FR 51384940342 · CONTACT : Département commercial · 01 40 68 17 17 · service.client@ofi-invest.com

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026



Structure du  
portefeuille

## ► Répartition sectorielle<sup>(4)\*</sup>

| En %                               | Fonds |
|------------------------------------|-------|
| Banques                            | 28,1  |
| Consommation cyclique              | 10,9  |
| Consommation Non cyclique          | 10,0  |
| Services aux collectivités         | 8,6   |
| Communications                     | 8,5   |
| Assurance                          | 6,9   |
| Autres financières                 | 5,1   |
| Biens d'équipement                 | 3,2   |
| Gouvernement quasi-souverain       | 3,2   |
| Matériaux de base                  | 3,1   |
| Transport                          | 2,4   |
| Gouvernement souverain et assimilé | 1,8   |
| Technologie                        | 1,4   |
| Autres industries                  | 1,1   |
| Immobilier                         | 0,9   |
| Energie                            | 0,9   |
| OPC                                | 1,8   |
| Dispo/Liquidités investies         | 2,4   |

## ► Répartition par notation long terme (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| Perception du risque de crédit | En % | Fonds |
|--------------------------------|------|-------|
| - Risqué                       | AAA  | -     |
|                                | AA   | 2,0   |
|                                | A    | 11,4  |
|                                | BBB  | 34,2  |
|                                | BB   | 34,6  |
|                                | B    | 16,7  |
|                                | CCC  | 1,0   |
|                                | CC   | -     |
|                                | C    | -     |
|                                | D    | -     |
| + Risqué                       | NR   | -     |

## ► Répartition géographique

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| France                     | 16,2  |
| Italie                     | 12,4  |
| Etats-Unis                 | 10,2  |
| Allemagne                  | 10,0  |
| Espagne                    | 9,6   |
| Royaume-Uni                | 9,3   |
| Pays-Bas                   | 3,5   |
| Belgique                   | 3,5   |
| Suède                      | 3,0   |
| Autriche                   | 2,9   |
| Luxembourg                 | 1,9   |
| Autres Pays                | 13,4  |
| OPC                        | 1,8   |
| Dispo/Liquidités investies | 2,4   |

## ► Répartition par devise (hors OPC)

| En % | Fonds |
|------|-------|
| EUR  | 99,6  |
| GBP  | 0,2   |
| USD  | 0,2   |

## ► Profil / Chiffres clés<sup>(3)</sup>

|                          |        |
|--------------------------|--------|
| Nombre d'émetteurs       | 203    |
| Notation moyenne         | BB+    |
| Maturité moyenne         | 4,24   |
| Spread moyen             | 180,86 |
| Sensibilité crédit       | 3,99   |
| Sensibilité taux         | 3,69   |
| Rendement au pire (%)    | 4,86   |
| Rendement à maturité (%) | 5,15   |
| Exposition CDS (%)       | -10,25 |

(3) Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document. (4) Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente. \*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Autres financières » sont investis dans des sociétés immobilières.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026



Structure du  
portefeuille






## ▶ Répartition par rang de subordination

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Senior preferred unsecured | 29,9  |
| Senior secured             | 18,9  |
| Subordonnée corporate      | 18,0  |
| Subordonnée T1             | 13,0  |
| Subordonnée T2             | 12,9  |
| Senior non-preferred       | 2,2   |
| Autres                     | 1,0   |
| OPC                        | 1,8   |
| Dispo/Liquidités investies | 2,4   |

## ▶ Répartition par maturité

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| +15 ans                    | -     |
| 10-15 ans                  | 0,4   |
| 7-10 ans                   | 12,4  |
| 5-7 ans                    | 22,8  |
| 3-5 ans                    | 24,8  |
| 1-3 ans                    | 27,1  |
| -1 an                      | 8,4   |
| OPC                        | 1,8   |
| Dispo/Liquidités investies | 2,4   |

## ▶ Principaux émetteurs (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

| En %   |     |    |
|--|-----|----|
|  Intesa Sanpaolo Spa | 1,8 | IT |
|  Banco Santander Sa  | 1,5 | ES |
|  Bpce Sa             | 1,3 | FR |
|  Caixabank Sa        | 1,3 | ES |
|  Barclays Plc        | 1,2 | GB |

## ▶ Répartition par type d'émetteur\*

| En %                       | Fonds |
|----------------------------|-------|
| Corporate                  | 50,8  |
| Financial                  | 40,1  |
| Government                 | 4,9   |
| OPC                        | 1,8   |
| Dispo/Liquidités investies | 2,4   |

## ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

| En %   |   |     |
|--|---|-----|
|  | Ofi Invest Euro High Yield Part Ic<br>OPC | 1,8 |
|  Deutsche Bank Ag Perp 31/12/79                    | Banques                                   | 1,1 |
|  Ubs Group Ag Perp 31/12/79                        | Banques                                   | 1,0 |
|  Samhallsbyggnadsbolaget I Norden H 1.125 26/09/29 | Autres financières                        | 1,0 |
|  Eew Energy From Waste Gmbh 3.875 24/06/29         | Gouvernement souverain et assimilé        | 0,9 |

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.\*Pour les fonds Ofi Invest High Yield 2029, Ofi Invest High Yield 2027, FGV High Yield Euro B, Ofi Invest Euro High Yield et Afer Euro High Yield, les titres inclus dans « Financial » sont investis dans des sociétés immobilières. La maturité est définie à la 1ère date de call.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026



## ► Commentaire de gestion

Le mois a été marqué par un apaisement significatif des tensions géopolitiques avec la conclusion d'un accord de cessez-le-feu entre les États-Unis et l'Iran. Cet accord, incluant la réouverture du détroit d'Ormuz et la levée des sanctions pétrolières, a entraîné une forte baisse du prix du pétrole, le Brent repassant sous les 70 dollars le baril. Cette détente sur les marchés de l'énergie a contribué à réduire les anticipations d'inflation, les investisseurs considérant désormais l'impact inflationniste du précédent choc pétrolier comme temporaire. Dans ce contexte, les taux souverains se sont également détendus, à l'image du Bund allemand dont le rendement est revenu de 3 % à 2,85 %.

Sur le plan monétaire, la BCE a néanmoins procédé à une hausse unanime de ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de dépôt à 2,25 %. Cette décision reflète sa vigilance face aux effets persistants du choc énergétique sur l'économie. Christine Lagarde a réaffirmé l'objectif de ramener l'inflation vers 2 %, sans s'engager sur la trajectoire future des taux. De son côté, la Réserve fédérale américaine a maintenu ses taux inchangés entre 3,5 % et 3,75 %, mais ses membres se montrent désormais plus enclins à envisager un resserrement supplémentaire, dans un contexte d'anticipations d'inflation révisées à la hausse.

Le marché européen du crédit a affiché une performance positive sur l'ensemble des segments, Investment Grade comme High Yield. Les obligations les plus risquées ont enregistré les meilleures performances, illustrant un retour marqué de l'appétit pour le risque. Les obligations hybrides ont également avancé, tandis que l'indice Crossover a poursuivi sa surperformance.

D'un point de vue sectoriel, le transport a été le principal bénéficiaire de la baisse du pétrole. L'immobilier a également profité du recul des taux d'intérêt, avec notamment CPI Property Group. À l'inverse, le secteur de l'énergie a sous-performé sous l'effet de la baisse du brut. Dans le High Yield, l'automobile a de nouveau été pénalisée par la restructuration d'Antolin et les interrogations entourant l'exécution du plan stratégique de Stellantis.

Le marché primaire est resté particulièrement dynamique, un niveau largement supérieur à la moyenne des cinq dernières années. Cette activité a mêlé nouvelles opérations de financement et refinancements classiques. Les flux demeurent également favorables, avec notamment un deuxième mois consécutif de collecte sur les fonds européens de dette à haut rendement. Elles témoignent d'un retour progressif de la confiance des investisseurs.

Les fondamentaux du marché restent solides. Les taux de défaut demeurent contenus, aucune contagion majeure n'est observée à partir des situations spéciales, et les facteurs techniques continuent de soutenir la classe d'actifs. Malgré des spreads proches de leurs plus bas historiques, les rendements absolus demeurent supérieurs à 3% dans l'Investment Grade et 5 % dans le High Yield, ce qui préserve l'attrait de ces deux segments. Dans cet environnement favorable, le portefeuille continue d'être pleinement investi avec un profil équilibré entre notations IG et HY (biais positif HY) et entre dettes senior et subordonnées (autour de 45% de l'actif net pour cette dernière catégorie). Il conserve néanmoins une couverture résiduelle de 10% de l'actif net compte tenu des niveaux de spread serrés et affiche une sensibilité au taux réduite en cours de mois, aux alentours de 3,5 années en fin de mois, après le mouvement de détente sur les taux souverains. Au cours du mois, nous avons continué de participer aux émissions primaires, mais de manière très sélective compte tenu des faibles primes d'émission.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026

## ► Caractéristiques additionnelles

|                                 |  |
|---------------------------------|--|
| Date de création du fonds       | 19/09/2008   |
| Principaux risques              | L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> . |
| Date dernier détachement        | -  |
| Montant net dernier détachement | -  |
| Commissaires aux comptes        | PwC  |
| Devise                          | EUR (€)  |
| Limite de souscription          | 12:00  |
| Limite de rachat                | 12:00  |
| Règlement                       | J+1  |
| Investissement min. initial     | Néant  |
| Investissement min. ultérieur   | Néant  |
| Libellé de la SICAV             | -  |
| Libellé du compartiment         | -  |
| Valorisateur                    | Caceis Fund Administration   |
| Dépositaire                     | Caceis   |

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026

Glossaire

|                    |  |                       |  |
|--------------------|--|-----------------------|--|
| ALPHA              | <p>L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.</p>   | BETA                  | <p>Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.</p>   |
| SPREAD MOYEN       | <p>Le spread moyen d'un fonds correspond à l'écart moyen de rendement entre les obligations détenues par le fonds et un indice de référence (souvent les obligations d'État). Il reflète le niveau de risque pris par le fonds par rapport à des titres considérés comme sans risque.</p>  | SRI                   | <p>Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.</p>   |
| SENSIBILITÉ CRÉDIT | <p>La sensibilité crédit d'un fonds mesure la variation de sa valeur en fonction de l'évolution des spreads de crédit des obligations détenues. Elle indique l'exposition du fonds au risque de dégradation de la qualité de crédit des émetteurs.</p>   | SENSIBILITÉ TAUX      | <p>La sensibilité taux est un indicateur permettant de mesurer la variation, à la hausse ou à la baisse, d'un prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation des taux d'intérêt du marché de 1%.</p>  |
| RATING MOYEN       | <p>Le rating moyen d'un fonds correspond à la note de crédit moyenne pondérée des obligations détenues dans le portefeuille. Il reflète la qualité de crédit globale du fonds : plus le rating est élevé, plus le risque de défaut est faible.</p>   | RATIO D'INFORMATION   | <p>Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.</p>   |
| DURATION           | <p>La durée d'une obligation correspond à la durée de vie moyenne actualisée des ses flux financiers (intérêt et capital) et s'exprime en années.</p>  | ÉTOILES SIX FINANCIER | <p>La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.</p> |
| TRACKING ERROR     | <p>L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.</p> | VOLATILITE            | <p>La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.</p>   |

DÉLAI DE RECOURVEMENT

SRRI

SFDR

RATIO DE SHARPE

PERTE MAXIMALE

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

Le SRRI (Synthetic Risk & Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

# Ofi Invest Alpha Yield Part VYV Obligations Monde Flexible

FR0014010X76

30/06/2026

## ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.